



Syndicat National des Enseignements
de Second Degré

Paris-Créteil-Versailles

3 rue de Gouyon du Verger – 94112 Arcueil Cedex

Fax : 01.41.24.80.59
s3par@snes.edu

Fax : 01.41.24.80.61
s3cre@snes.edu

Fax : 01.41.24.80.62
s3ver@snes.edu

Arcueil, le 25 mai 2007

Thierry ANANOU
Pierre CLAUSTRE
Marie-Damienne ODENT
secrétaires généraux

à

Monsieur le Directeur du SIEC

Monsieur le Directeur du SIEC ,

Les premières convocations pour la correction des épreuves du baccalauréat parviennent dans les établissements et les collègues nous alertent sur des délais de correction tout à fait contraires aux engagements pris après les difficultés rencontrées l'an passé.

En philosophie, si un effort a été fait dans la rapidité de transmission des copies, la date de retour de ces dernières pose problème : le 26 juin pour une délibération le 28 juin, alors que les jurys se tiennent le 2 juillet et que la diffusion des résultats ne saurait avoir lieu avant le 2 juillet conformément aux textes. Nous ne comprenons pas à quel impératif obéit le choix d'avancer la date de la délibération au 28 juin, alors que ce choix induit de redoutables problèmes de confidentialité.

En philosophie, les correcteurs perdraient deux jours de correction pour des paquets de copies qui restent aussi lourds.

Par ailleurs, des collègues de lettres nous alertent également sur des délais de retour des copies d'EAF beaucoup plus courts que les années précédentes et sur le fait que la date de retour des copies est fixée un jour où ils examinent à l'oral...

Le mécontentement des collègues est grand. Ils défendent la qualité du travail de correction et leur attachement à la valeur du baccalauréat. Nous vous demandons donc de revoir ces dates pour que soit allongé le temps de correction des collègues, et pour permettre que les jurys puissent statuer dans les mêmes conditions, sur l'ensemble du territoire national.

Dans l'intérêt de tous, nous soulignons l'urgence que les dispositions nécessaires soient prises et souhaitons que vous en teniez informés les collègues au plus vite.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, en notre profond dévouement pour le service public.

Thierry ANANOU

Pierre CLAUSTRE

Marie-Damienne ODENT